



contact@emeraudetransitionenergetique.fr
<http://emeraudetransitionenergetique.fr/>
07 67 92 17 37



Carte de voeux adressée aux institutionnels

N° 3 Février 2021

Nous avons besoin de vous !

L'année 2021 sera importante pour l'association ; elle pourrait voir nos premiers projets se mettre en place, et nos objectifs se déployer sur le territoire. Mais ces projets nécessitent **l'investissement de tous. Nous avons besoin dès à présent de votre énergie, de vos idées**, quelles que soient vos compétences ! Participez à la vie de l'association, rejoignez nos ateliers, parlez-en à vos amis, vos voisins,... et incitez les à adhérer à notre association et à participer à nos projets !

l'été identifié comme acteur du territoire par la Communauté de Communes

Emeraude Transition Énergétique est sollicitée par la Communauté de Communes pour participer à un projet de mobilisation des citoyens et citoyennes sur les transitions, et pour mener des actions de sensibilisation et d'animation. Nous avons accepté et espérons que beaucoup d'entre vous seront au rendez-vous pour participer (défis familles, rencontres de sensibilisation, événements...). Nous saurons en Juillet si la région retient la proposition de la ComCom.



Trouvons des toits !

Identifions un maximum de toits qui pourraient accueillir des projets : nous cherchons aussi des toits privés de bonne taille (150m²). Contactez nous !

Des projets se profilent...

Nous avons identifié deux projets de production solaire :

- Une installation de 36kW sur le toit de l'école de Lancieux,
- Une installation de 99kW sur le futur nouveau bâtiment des services techniques de Saint-Lunaire

Après avoir vérifié leur faisabilité nous allons chercher le soutien des collectivités afin de porter collectivement ces projets et organiser une participation financière citoyenne.

Proposez-nous vos idées pour qu'un maximum d'habitants puissent participer à leur mesure à ces actions de transition énergétique

Les Centrales Villageoises

Une association ne pouvant ni produire ni vendre de l'énergie, nous allons créer une structure juridique adéquate pour les porter. Pour cela nous avons décidé d'adhérer au réseau des Centrales Villageoises, qui compte aujourd'hui une cinquantaine d'implantations en France, dont deux en Bretagne. Nous faisons confiance à l'expérience et à la boîte à outils de ce réseau pour nous aider à mener ces projets dans des conditions optimales.



A bientôt !